

L'APSC renforce sa vigilance

L'assemblée générale ordinaire de l'Association pour la protection des sites de La Couarde s'est déroulée le 8 août dernier.



L'assemblée générale ordinaire de l'Association pour la protection des sites de La Couarde s'est déroulée le 8 août dernier. © C.B.

En présence du maire, Patrick Rayton et du président de la communauté de communes, Lionel Quillet (Ndlr : l'intervention de celui-ci sera à retrouver dans notre prochaine édition), le nouveau président de l'APSC, Eric Revel, a exposé le rapport moral et les grandes lignes des actions envisagées.

Les nouvelles dispositions de l'association créée en 1997, forte de 200 membres (leur nombre a doublé depuis 2018), révèlent un vrai changement de cap. Il faut ainsi noter la création d'une revue de presse sur le site internet (1) mais aussi d'une adresse mail (2) afin que chacun puisse participer notamment à l'atelier du patrimoine mémoriel de La Couarde.

Vigilance renforcée

« Le but est de renforcer les liens entre tous les Couardais, permanents ou secondaires. » mais aussi « abandonner la bienveillance absolue au profit d'une vigilance renforcée » à l'égard de la commune. Il faudra

désormais compter également sur la présence d'un membre du bureau à chaque conseil municipal et une réunion trimestrielle avec le maire.

Enfin, deux membres du bureau participeront aux réunions réunissant les commerçants et l'élu Jean Yves Dutertre, pour réfléchir aux possibilités de réactivation du Centre Bourg. L'assemblée a enfin procédé au vote permettant l'élection de quatre nouveaux membres du conseil d'administration qui comptera désormais 17 élus, dont deux femmes seulement.

Protection de la commune et qualité de vie

Patrick Rayton s'est limité à son rôle de maire pour répondre aux questions. Concernant les digues, il a annoncé que « le chantier a pris du retard, en raison des intempéries de l'automne 2019, de la Covid-19 et de la nidification. Les travaux de La Moulinatte au Goisil devraient être terminés pour Noël. La continuité au-delà du Goisil, commen-

cera début septembre pour s'achever à Pâques 2021. L'enveloppe est de 7 millions €. Et ce ne sera pas fini. Il faudra encore envisager de protéger La Passe et ses trois campings ».

L'édile se veut optimiste pour la vie locale : « Nous pensons débloquer un terrain derrière le Skate Park et y créer une vingtaine de logements à horizon 2023. Il n'est pas impossible que la fête foraine interrompe ses activités et cède le terrain que nous préserverons en imposant une activité commerciale et la création d'une partie résidentielle ». Et d'ajouter : « Nous surveillons aussi l'avenue d'Antioche, depuis le Peu des Hommes jusqu'au Peu Ragot, afin d'avoir un regard architectural sur l'ensemble, en définissant par arrêté ce qui pourra y être fait, notamment en ramenant toute nouvelle construction en bord de rue ».

La préoccupation du centre-bourg

L'épine dans le cœur de tous les Couardais est le centre-bourg. La position de Patrick Rayton est claire « avec un ticket d'entrée à plus de 4 millions d'euros, la commune ne pouvait pas se porter acquéreur des Mouettes. Pour éponger une telle dépense nous aurions dû augmenter la taxe foncière de 40% ! Nous ne pouvons pas davantage contraindre le propriétaire trop gourmand. Aucun investisseur n'a accepté d'avancer une telle somme au regard de la rentabilité potentielle. Une petite lueur d'espoir, deux acheteurs sérieux restent en lice ». ■

Christine Brisson

(1) Le site www.lacouardesurmer-apsc.com
(2) apsc.17@gmail.com